



Université de Montréal
École de criminologie

CRI 3013 – Analyse de la criminalité

Professeur : **Rémi Boivin**
remi.boivin@umontreal.ca

Renseignements supplémentaires et textes disponibles sur Studium

Automne 2020, lundis de 13h00 à 16h00
Enseignement à distance, via la plateforme ZOOM

1. DESCRIPTEUR

« Stratégies d'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. Analyse de la structure de la criminalité, analyse cartographique et analyse d'impact. »

2. OBJECTIFS

Ce cours vise à approfondir les connaissances relatives à l'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. L'étudiant devra apprendre à utiliser les principaux logiciels d'analyse de même que se familiariser avec les différentes sources de données relatives au phénomène criminel. Il devra être en mesure d'analyser des données sur la criminalité et de les interpréter avec l'aide des principales théories pertinentes.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux. Il s'agit d'un cours intermédiaire en analyse. Les séances de cours, d'une durée de 1h30 sans pause, seront divisées en trois parties : matière, retour sur la lecture obligatoire de la semaine et réponses aux questions. Toutes auront lieu à distance, via la plateforme ZOOM.

Les diapositives des présentations seront disponibles la veille du cours sur Studium.

La lecture des textes **avant** le cours est recommandée.

Six capsules de durées variables seront disponibles sur Studium à partir du cours concerné. Elles présentent de la matière qui pourra être abordée à l'examen et devra être intégrée dans le travail de session.

4. RÉFÉRENCES UTILES

Andresen, M.A. (2014). *Environmental criminology: evolution, theory, practice*. London ; New York : Routledge, Taylor & Francis Group.

Andresen, M. (2015). *The science of crime measurement: Issues for spatially referenced data*. Abingdon : Routledge.

Baumer, E.P. & Wolff, K.T. (2014). Evaluating contemporary crime drop(s) in America, New York City, and many other places. *Justice Quarterly*, 31(1), 5-38.

Boba Santos, R. (2017). *Crime analysis with crime mapping: Fourth edition*. Los Angeles : Sage Publications, Inc.

Boivin, R. (2013). Une mesure de la gravité moyenne des infractions criminelles enregistrées par la police. *Criminologie*, 46(2), 221-241.

Boivin, R. & Melo, S. N. (2019). The concentration of crime at place in Montreal and Toronto. *Canadian Journal of Criminology*, 61(2), 46-65.

Braga, A.A., Papachristos, A.V. & Hureau, D.M. (2014) The effects of hot spots policing on crime: An updated systematic review and meta-analysis. *Justice Quarterly* 31, 633-663.

Brantingham, P. J., & Brantingham, P. L. (1993). *Environment, routine, and situation: Toward a pattern theory of crime*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Chamlin, M. B., & Cochran, J. K. (2004). An excursus on the population size-crime relationship. *Western Criminology Review*, 5, 119-130.

Cohen, L. E. & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.

Cusson, M. (2011). Les cycles de la criminalité et de la sécurité. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 64(2), 131-154.

Felson, M. & Eckert, M. (2018). *Crime and everyday life*, 6th edition. Thousand Oaks, CA : Sage.

Guerette, R.T. & Bowers, K.J. (2009). Assessing the extent of crime displacement and diffusion of benefits: A review of situational crime prevention evaluations. *Criminology*, 47(4), 1331-1368.

Haberman, C.P. (2017). Overlapping Hot Spots? *Criminology & Public Policy*, 16(2), 633-660.

Loubet Del Bayle, J.-L. (2000). *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

Ouimet, M. (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Montréal : Presses de l'Université Laval.

Piquero, A.R. & Weisburd, D. (eds.). *Handbook of quantitative criminology*. New York : Springer.

Ratcliffe, J. (2004). The Hotspot matrix: A framework for the spatio-temporal targeting of crime reduction. *Police Practice and Research*, 5, 5-23.

Weisburd, D., Bernasco, W. & Bruinsma, G.J.N. (eds.). *Putting crime in its place: Units of analysis in geographic criminology*. New York : Springer.

Walker, J.T. & Drawve, G.R. (2018). *Foundations of crime analysis: Data, analyses and mapping*. Abingdon : Routledge.

Wortley, R. & Mazerolle, L. (eds.) (2008). *Environmental criminology and crime analysis*. Cullompton, UK : Willan.

5. ÉVALUATIONS

➤ Examen intra (25%) :

- L'examen aura lieu le 2 novembre 2020 à 13h00. Il portera sur la matière et les textes vus lors des cours précédents.
- L'examen comportera à long développement uniquement.
- Les questions seront disponibles sur Studium dès 13h00 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 16h00 la même journée.
- Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen.
- Les consignes seront précisées sur l'examen.
- L'utilisation des notes de cours et des textes obligatoires est permise. Toute autre documentation n'est autorisée.

➤ Travail (50%) :

- Les étudiants (en équipes de 2) devront faire l'analyse temporelle et spatiale d'une problématique à l'aide des outils présentés lors du cours.
- Les données criminelles devront provenir de l'initiative de données ouvertes de la ville de Montréal ou du Centre canadien de statistique juridique (Statistique Canada). Le thème spécifique et l'unité d'analyse du travail sont au choix des étudiants mais devront être validés auprès du professeur.
- Le travail devra comporter un **maximum de 10 pages**, à un interligne et demi, en respectant les règles d'usage pour la taille des caractères et des marges.
- Les étudiants seront évalués sur la clarté de la présentation, la qualité de l'analyse et le support visuel.
- 10% de la note sera accordée à la qualité du français.
- La remise se fera par courriel à l'enseignant. Un seul envoi du travail par équipe.
- Le travail doit être remis au plus tard le **21 décembre 2020, à 13h00.**

➤ Examen final (25%) :

- L'examen aura lieu le 21 décembre 2020 à 13h00. Il portera sur la matière et les textes vus depuis la mi-session (donc, les cours suivant l'examen intra).
- L'examen comportera à long développement uniquement.
- Les questions seront disponibles sur Studium dès 13h00 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 16h00 la même journée.
- Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen.
- Les consignes seront précisées sur l'examen.
- L'utilisation des notes de cours et des textes obligatoires est permise. Toute autre documentation n'est autorisée.

La notation par rang sera utilisée dans ce cours, selon la grille de conversion des rangs adoptée par l'assemblée professorale de l'École de criminologie du 4 décembre 2015 :

Grille de conversion des rangs (1^{er} cycle)

Points	Note littérale	Valeur	Rang
4,3	A+	excellent	8%
4	A		25%
3,7	A-		
3,3	B+	Très bon	35%
3	B		
2,7	B-		
2,3	C+	bon	25%
2	C		
1,7	C-		
1,3	D+	passable	0-7%
1	D		
0	E	échec	0%

Autrement dit, environ 8% des étudiants obtiendront la note de A+ pour ce cours, indépendamment de la valeur des notes obtenues lors des évaluations.

6. CONTENU ET CALENDRIER

Cours 1 : 14 septembre 2020

Introduction

- Présentation du cours et des travaux
- Décrire ou comprendre? La recherche et l'analyse
- L'analyse du crime : stratégique et tactique
- Crime, criminalité et criminel

 Lecture recommandée : Fortin, F., Rossy, Q., Boivin, R. & Ribaux, O. (2019). Le rôle de l'analyste en milieu policier : enjeux, problèmes et vecteurs de changement. In Cusson, M., Ribaux, O., Blais, E. & Raynaud, M.M. (eds.). Nouveau traité de sécurité : sécurité intérieure et sécurité urbaine (chapitre 21). Montréal : Hurtubise.

Cours 2 : 21 septembre 2020

La DUC 1

- Éléments structurels et historiques
- Choix des thèmes et explications pour le travail
- Présentation des tableaux de Statistique Canada

 Capsules : 1) le classement des infractions
2) la gravité des crimes

 Lecture obligatoire : Ouimet, M. & Tessier-Jasmin, J.-M. (2009). Policer la violence : analyse du taux de déclaration et du taux d'enregistrement des victimisations criminelles au Canada en 1999 et 2004. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 51(2), 227-253.

Cours 3 : 28 septembre 2020

La DUC 2 : les événements criminels

- Quelles sont les différences entre le DUC 1 et la DUC 2?
- L'utilité de la DUC 2
- Introduction à Excel

 Capsule : entrevue à déterminer

 Lecture obligatoire : Faubert, C., Montmagny Grenier, C. & Boivin, R. (2015). Décisions policières sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. L'influence du sexe et de l'apparence ethnique. *Criminologie*, 48 (1), 235–259.

Cours 4 : 5 octobre 2020

Les autres sources de données

- Appels de service
- Interpellations/observations
- Saisies

🎧 Capsule : Les sondages de victimisation

📖 Lecture obligatoire : Ouimet, M. (2016). *Les causes du crime*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (**chapitre 4, pp. 57-88**)

12 octobre 2020 : pas de cours (Action de Grâce)

19 octobre 2020 : pas de cours (semaine de lecture)

Cours 5 : 26 octobre 2020

L'analyse comparative

- Comparaisons de différentes unités : pays, provinces, régions administratives, villes, quartiers, secteurs, segments de rue
- Les données du recensement
- La desserte policière au Québec

🎧 Capsule : Le taux de criminalité

📖 Lecture obligatoire : Ouimet, M. (2016). *Les causes du crime*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (**chapitre 24, pp. 511-516**)

2 novembre 2020 – Examen intra

Cours 6 : 9 novembre 2020

Cartographie et géocriminologie 1

- Principes, données et méthodes
- Introduction aux GIS (Geographic Information Systems)
- Présentation de Google Maps

📖 Lecture obligatoire : Boba Santos, R. (2013). *Crime analysis with crime mapping*. Thousand Oaks, CA : Sage. (**chapitre 6, pp. 87-116**).

Cours 7 : 16 novembre 2020

Cartographie et géocriminologie 2

Cours 8 : 23 novembre 2020

L'analyse temporelle

- La criminalité varie-t-elle dans le temps?
- Tendances de la criminalité
- Unités d'analyse : années, mois, jours, heures, minutes...
- L'analyse de séries chronologiques : principes et postulats
- Présentation de l'extension Change-point Analysis

🎧 Capsule : L'analyse de trajectoires

📖 Lecture obligatoire : Gagné, M.-E. & Blais, E. (2010). Dissuasion, collisions routières et inférence causale : le cas du relâchement dans l'émission des constats d'infraction par les policiers. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LXIII(4), 419-434.

Cours 9 : 30 novembre 2020

Expliquer les variations temporelles et spatiales

- Les opportunités criminelles
- La désorganisation sociale
- Le vieillissement de la population
- L'utilisation de modèles statistiques en analyse
- Présentation du progiciel Beyond 20/20 (Statistique Canada)

📖 Lecture obligatoire : Ouimet, M. (2016). *Les causes du crime*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (**chapitre 21, pp. 431-468**)

Cours 10 : 7 décembre 2020

Révision

14 décembre 2020 : Pas de cours

21 décembre 2020 : Examen final

***** Remise du TP**

7. RENSEIGNEMENTS UTILES

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

8. CAPTATION VISUELLE OU SONORE DES COURS

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est pas permis. Toutefois, les séances de cours seront enregistrées et les enregistrements seront rendus disponibles via Studium. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

9. RÈGLEMENTS DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront

pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examens_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.